

Informations générales

Quelle que soit votre destination ou la durée de votre séjour, il convient de vous renseigner sur les modalités de financement **plusieurs mois avant** la période de mobilité. Une mobilité internationale s'organise environ 6 mois avant le départ.

Pour toute question, contactez l'Ecole doctorale qui pourra vous conseiller utilement sur les dispositifs de financements à votre disposition.
Contact : sophie.ranchy@univ-lille2.fr

Cette brochure n'est pas exhaustive. De multiples possibilités de financement existent, selon chaque situation. Ainsi, certains ministères proposent des bourses de mobilité, telles les bourses EGIDE du ministère des affaires étrangères.

Mis à jour régulièrement, le site internet de l'Ecole doctorale recense les appels à projets, appels d'offres et bourses intéressant les doctorants qui souhaitent effectuer une mobilité. Consultez-le régulièrement.

Pensez également à contacter **le service Relations Internationales** de votre Université d'inscription.

Appels d'offres du DAI

Le Département des Actions Internationales du Collège doctoral lance deux Appels à Projets par an (mai et novembre) pour financer différentes **actions internationales** portées par des doctorants ou à destination des doctorants.

- > **Mobilité internationale sortante** des doctorants inscrits dans un établissement du PRES pour un séjour inférieur à 3 mois
- > **Mobilité internationale entrante** pour les doctorants étrangers accueillis dans un établissement du PRES (séjour court)
- > Organisation de **séminaires** et de **cours avancés** à dimension internationale
- > Projets portés par les **associations régionales de doctorants**

Les projets doivent être cofinancés sur fonds propres ou avec un autre partenaire. Le financement du DAI ne peut excéder 3000 euros par projet.

Contact : sec-dai@pres-ulnf.fr

Site internet :

<http://collegedoctoral.pres-ulnf.fr>



Bourse régionale de mobilité

La Région Nord-Pas-de-Calais offre des bourses à la mobilité internationale pour les doctorants inscrits dans un établissement du PRES.

Deux appels d'offres sont lancés chaque année en juin et en décembre

Le séjour doit être effectué à l'international **au sein d'une équipe de recherches et ne peut être inférieur à 6 mois.**

Le montant de la bourse est de **389 euros par mois** pendant 6 mois et n'est pas renouvelable.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur le site internet de la Région Nord-Pas-de-Calais et sur le site internet de l'Ecole doctorale SJPG, rubrique « Financement ».

Contact : drestic.recherche@nordpasdecalais.fr

Site internet :

www.nordpasdecalais.fr/formation



Aide de l'Ecole doctorale

L'Ecole doctorale SJPG propose une aide financière aux doctorants qui ne peuvent bénéficier des précédents dispositifs et qui souhaitent effectuer **une mobilité internationale ou nationale**.

L'octroi d'une aide est décidé collégialement en Conseil scientifique et pédagogique de l'ED. De façon générale, la subvention allouée couvre un tiers du budget total.

L'obtention d'une aide est soumise à plusieurs éléments :

- > **le dépôt d'un formulaire de demande** : téléchargeable sur le site internet de l'Ecole doctorale. Le formulaire doit être déposé au moins **6 semaines avant le déplacement** pour une mobilité nationale et au moins 3 mois avant pour une mobilité internationale.
- > **l'accord du directeur de laboratoire** pour financer un tiers du budget
- > **le financement du dernier tiers** par le doctorant.

Cette aide reste exceptionnelle et les autres modes de financement doivent lui être préférés.

Contact : sophie.ranchy@univ-lille2.fr

Contacts

Ecole Doctorale des Sciences Juridiques,
Politiques et de Gestion
1 Place Déliot BP 629, 59024 Lille Cedex
Fax : 03-20-90-77-86,
Email : ecodoc@univ-lille2.fr,
Site internet : <http://edocorale74@univ-lille2.fr>

Françoise Menu, chargée des doctorants
tél : 03.20.90.75.55
francoise.menu@univ-lille2.fr

Sophie Ranchy, coordonnatrice
tel : 03.20.90.75.64,
sophie.ranchy@univ-lille2.fr

Services recherche des Universités co-accréditées

Université d'Artois
Nathalie Leturque
tel : 03.21.60.49.79
nathalie.leturque@univ-artois.fr

Université du Littoral-Côte d'Opale :
Carole Lagatie
tel : 03.28.23.73.93
theses@univ-littoral.fr

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis :
Marie-Hélène Frappart
tel : 03.27.51.14.01
marie-helene.frappart@univ-valenciennes.fr



Financement de la mobilité

Informations pratiques

Vous souhaitez effectuer un séjour de recherches en France ou à l'étranger dans le cadre de votre doctorat ? Cette brochure présente les principaux moyens de financement mis à votre disposition.